

L'enquête illégitime !

La construction de la tour d'Occitanie est contestée par des associations dont « Nonaugrattecielde Toulouse ». Des journalistes de Médiacités et du site web L'Agglorieuse ont mis en évidence ce qui ressemble, de plus, en plus à une faute grave dans la composition de la commission d'enquête publique. Nous nous sommes contentés de reprendre le travail de ces journalistes et de le porter à la connaissance du plus grand nombre. Les médias dominants ont ignoré cette information ou l'ont relayée timidement. Forte de ce soutien silencieux, la mairie fait le dos rond en espérant que l'été et la canicule calmeront les ardeurs. Notons aussi le silence assourdissant de ceux qui envisagent de chasser Moudenc de la mairie. Ne pas mener la bataille contre la tour et ne pas tout faire pour empêcher sa construction, c'est probablement perdre toute possibilité de gagner en mars 2020.

En choisissant cette chanson de Léo Ferré, nous faisons un clin d'œil au travail de ces journalistes, « honnêtes ». Et comme le chantait Léo Ferré : « *La révolution ça se met dans une commission de... l'armée de préférence* » - <https://www.youtube.com/watch?v=ntS3XtvmRUc>

C'est selon ce principe simple que la tour d'Occitanie pourrait voir le jour : « La tour ça se met dans une commission de...la mairie de préférence ».

Deux articles de presse mettent à mal l'impartialité de la présidente de la commission d'enquête publique, Mme Sabine Nascinguerra. Dans un article paru dans Médiacités, Stéphane Thépot rappelle : « *La présidente de la commission d'enquête a en effet déjà approuvé la construction d'un building sur l'emplacement de l'ancien tri postal. Mieux, c'est elle qui a suggéré d'autoriser un immeuble de 150 mètres, une hauteur qu'elle a jugé « raisonnable » à cet endroit. Sabine Nascinguerra l'a suggéré en mai-juin 2016 alors qu'elle présidait une précédente commission d'enquête (CE) sur la révision du plan local d'urbanisme de la ville de Toulouse comme Médiacités l'a découvert* » <https://www.mediacites.fr/toulouse/complement-denquete-toulouse/2019/05/03/tour-doccitanie-une-enquete-publique-pour-rien/>

Le média en ligne L'Agglorieuse précise les conditions suspectes de l'arrivée de Madame Sabine Nascinguerra : « *Le tribunal administratif, qui nomme les commissaires-enquêteurs, s'est ouvertement demandé s'il était judicieux de désigner une femme qui connaissait si bien le dossier. La doctrine du tribunal était jusqu'à présent de choisir des jurys extérieurs au département pour éviter tout soupçon de partialité. Mais face à la hausse des frais de déplacement et à la grogne des 206 commissaires-enquêteurs agréés par le tribunal, qui ont moins d'une affaire à traiter par an en 2018, il a été décidé de privilégier désormais la proximité géographique. La Lotoise Sabine Nascinguerra aurait donc dû en toute logique être écartée.* »

http://www.lagglorieuse.info/toulouse/article_la-tour-d-occitanie-et-le-bon-tour-du-tribunal.html

Interrogée par Médiacités, Sabine Nascinguerra : « (...) *relativise son implication personnelle dans ce dossier. Son avis n'est que consultatif, dit-elle, et la commission est composée de deux autres*

enquêteurs. Contrairement à Annette Laigneau, adjointe au maire chargée de l'urbanisme qui ne voit pas où est le problème, la présidente de la commission d'enquête du projet TESO reconnaît toutefois que la question de sa légitimité a été posée. La nouvelle présidente du tribunal administratif, qui nomme les commissaires enquêteurs, a souhaité examiner son cas avant de confirmer Sabine Nascinguerra à son poste en novembre 2018 ». La défense de Madame Nascinguerra est extraordinaire : elle a suggéré depuis 2016 un immeuble de 150 m de haut et son rôle serait minime dans les conclusions de l'enquête publique ? Dans ce comportement des puissants, qui va du maire de Toulouse au pdg de la compagnie Phalsbourg, nous découvrons une façon de mépriser les citoyens, les habitants de la ville en faisant croire à une enquête publique impartiale. Le Tribunal Administratif, qui met en place cette commission d'enquête, est lui-même pris dans le tourbillon de la magouille comme le précise L'Agglo : « Sauf que le commissaire-enquêteur toulousain qui aurait pu hériter du dossier s'est vu miraculeusement attribuer une autre affaire, loin de la gare Matabiau, rapporte un bon connaisseur des subtilités du tribunal de la rue Raymond IV ».

Dans le document joint ci-dessous, « Guide pour la formation d'un contentieux administratif contre un PLU/POS », le chapitre 2 point B indique clairement « que ne peuvent être désigné commissaire enquêteur ou membre de la commission d'enquête les personnes intéressées au projet à titre personnel ou en raison de leurs fonctions, notamment au sein de la collectivité de l'organisme ou du service qui assure la maîtrise d'ouvrage, la mise en œuvre ou le contrôle de l'opération soumise à enquête ».

Madame Sabine Nascinguerra est, d'une façon ou d'une autre intéressée, au projet puisqu'elle l'a préconisé depuis 2016.

Le Maire de Toulouse...et le pdg de la compagnie Phalsbourg ont là une grosse épine dans la tour.

